



Communiqué de presse

20 novembre 2019

L'environnement de stabilité financière dans la zone euro demeure complexe

- Le bas niveau des taux d'intérêt soutient l'activité économique, mais des effets secondaires sont possibles
- Des signes de prise de risque excessive dans certains secteurs nécessitent un suivi et des mesures macroprudentielles ciblées dans certains pays
- Les banques ont encore renforcé leur capacité de résistance, mais les progrès demeurent limités pour ce qui concerne l'amélioration de leur rentabilité

D'après la revue de la stabilité financière (*Financial Stability Review – FSR*) de novembre 2019 de la Banque centrale européenne (BCE), les risques à la baisse pour la croissance économique mondiale et dans la zone euro se sont accrus et continuent de représenter des défis pour la stabilité financière. Le bas niveau des taux d'intérêt devrait soutenir l'activité économique dans la zone euro, mais pourrait également encourager une prise de risque excessive de la part de certaines institutions financières non bancaires et sociétés non financières fortement endettées, ainsi que sur certains marchés de l'immobilier.

« Si l'environnement de faibles taux d'intérêt soutient l'activité globale, nous constatons cependant également une plus grande prise de risque susceptible, à moyen terme, de représenter des défis pour la stabilité financière », a déclaré Luis de Guindos, vice-président de la BCE. « Les autorités doivent utiliser les instruments à leur disposition afin d'empêcher, dans la mesure du possible, l'accumulation de vulnérabilités ».

Les non-banques, telles que les fonds d'investissement, les sociétés d'assurance et les fonds de pension, qui jouent un rôle de plus en plus important dans le financement de l'économie réelle, ont

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnenmannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

continué d'accroître leur prise de risque et donc leur exposition sur des compartiments plus risqués des secteurs souverains et des entreprises. En cas de correction brutale des valorisations d'actifs financiers, le risque de crédit et de liquidité croissant dans certains pans du secteur financier non bancaire de la zone euro – associé à un endettement plus élevé des fonds d'investissement – pourrait entraîner une réaction des non-banques susceptible de favoriser la généralisation des tensions à l'ensemble du système financier.

Des poches de vulnérabilité subsistent également dans le secteur non financier des entreprises et sur certains marchés de l'immobilier. Les faibles coûts de financement encouragent les entreprises plus risquées à accroître leur endettement. Dans le même temps, les prix sur le marché de l'immobilier de plusieurs pays de la zone euro ont continué d'augmenter. Les autorités ont recours, et doivent continuer de recourir, à des mesures macroprudentielles ciblées, lorsqu'elles sont disponibles, afin de remédier aux risques pour la stabilité financière associés à ces évolutions.

Les perspectives de rentabilité des banques de la zone euro se sont encore détériorées, en dépit des anticipations d'une hausse, modérée mais continue, des revenus d'intérêts nets et des produits de commissions. Le rendement des fonds propres des banques devrait encore être soumis à des tensions dues à la fois à la détérioration des perspectives économiques et à un manque persistant d'efficacité en matière de coûts ainsi qu'à des capacités excédentaires. Toutefois, la solvabilité du secteur bancaire demeure robuste, avec un ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (*Common Equity Tier 1 – CET1*) supérieur à 14 %. Et même dans le cadre d'un scénario adverse, le ratio de solvabilité agrégé devrait rester supérieur à 11 %.

Ce numéro de la FSR contient deux sujets spécifiques, dont un sujet qui examine dans quelle mesure le processus de consolidation pourrait aider les banques à améliorer leur rentabilité. Il comporte également huit encadrés, dont un encadré qui analyse l'impact des opérations transfrontières sur les marchés de l'immobilier et un autre qui étudie les conséquences financières de conduites fautives des banques (*misconduct costs*).

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [William Lelieveldt](#),
[au : +49 69 1344 7316](tel:+496913447316).**

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu